



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JUILLET 2019

Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin**

3.1 Engagement de la Ville auprès du MELCCC

#### **8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

8.1 Officialisation du Square du Souvenir

8.2 Octroi d'un contrat à Décor Nature Inc. – Square du Souvenir

8.3 Octroi d'un contrat à Eurovia Québec Construction Inc. – Square du Souvenir

Clôture de la séance extraordinaire



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de ville situé au 1, rue Principale, le mercredi 24 juillet 2019, à 8h03.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Eve Brin	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Est également présent : Guy Coulombe, directeur général

19-07-308

**Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

19-07-309

**Engagement de la Ville envers le MELCC**

Considérant que la Ville doit procéder à la mise à jour de son plan d'action concernant le traitement du phosphore ;

Considérant qu'une mise à jour a été préparée par l'ingénieur Philippe Chouinard de Tétra Tech QI inc. et présentée à la Ville le 22 juillet 2019.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil s'engage à mettre en œuvre le plan d'action sur la réduction du phosphore à la station d'épuration de Bedford, et ce selon l'échéancier prévu.

ADOPTÉE

19-07-310

**Officialisation du Square du Souvenir**

Considérant qu'afin de demander l'officialisation d'un nom dont elle est responsable du choix, la Ville de Bedford doit faire la demande à la Commission de toponymie du Québec par voie de résolution à cet effet.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise la direction de la Ville à faire la demande d'officialisation de son nouveau parc public situé à l'intersection des rues du Pont et Principale, soit le « Square du Souvenir ».

ADOPTÉE

19-07-311

**Octroi d'un contrat à Décor Nature inc. – Square du Souvenir**

Considérant que la Ville de Bedford désire faire construire le Square du Souvenir à l'intersection des rues du Pont et Principale ;

19-07-311  
(suite)

Considérant que la Ville de Bedford désire gérer ce projet en régie interne et qu'elle doit par ce fait segmenter le projet ;

Considérant qu'un de ses segments concerne le nivellement, l'engazonnement, les lits de plantation, la plantation d'arbres et d'arbustes, la fourniture et l'installation du pavé uni ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une soumission conforme, et que le soumissionnaire est Décor Nature inc.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil octroie le mandat à Décor Nature inc. selon leur offre de services budgétaire révisée, soit au montant de 38 948\$, taxes applicables en sus, pour la fourniture des matériaux et l'exécution des travaux énumérés ci-haut pour la construction du Square du Souvenir.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-07-312

**Octroi d'un contrat à Eurovia Québec Construction inc. – Square du Souvenir**

Considérant que la Ville de Bedford désire faire construire le Square du Souvenir à l'intersection des rues du Pont et Principale ;

Considérant que la Ville de Bedford désire gérer ce projet en régie interne et qu'elle doit par ce fait segmenter le projet ;

Considérant qu'un de ses segments concerne la construction de bordure, de trottoir, de mûr et d'une base en béton coulé ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une soumission conforme, et que le soumissionnaire est Eurovia Québec Construction inc.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroie le mandat à Eurovia Québec Construction inc. selon leur offre de services au montant de 24 248\$, taxes applicables incluses, pour la fourniture des matériaux et l'exécution des travaux pour la construction du Square du Souvenir.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-07-313

**Levée de la séance extraordinaire**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que la séance extraordinaire soit levée à 8h47.

ADOPTÉE

---

Yves Lévesque, Maire

---

Guy Coulombe, Directeur général